

Une réalité oubliée : les camps de réfugiés au Québec

Michael Jacques

Volume 27, numéro 1-2, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/97939ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jacques, M. (2021). Une réalité oubliée : les camps de réfugiés au Québec.
Histoire Québec, 27(1-2), 22-24.

Une réalité oubliée : Les camps de réfugiés au Québec

par Michael Jacques, historien

Originaire de Bromptonville dans les Cantons-de-l'Est, Michael Jacques a étudié l'histoire à l'Université de Sherbrooke. S'étant spécialisé dans l'histoire industrielle du Canada du 19^e siècle, il revient souvent à une autre passion: l'histoire des Cantons-de-l'Est. Il enseigne aujourd'hui l'histoire de Sherbrooke et celle des Cantons-de-l'Est à l'antenne UTA de l'Université de Sherbrooke.

La guerre civile et la révolution armée possèdent cette caractéristique bien précise qui les différencie du conflit armé entre deux nations : l'autre camp est déjà là. En effet, du jour au lendemain son voisin devient son ennemi mortel et il devient militairement justifié de lui confisquer ou de détruire ses biens, de le forcer à l'exil ou même de l'exécuter. Ce type de situation entraîne bien souvent génocides et déplacements massifs qui nécessitent que l'on crée des camps de réfugiés et des processus d'accueil dans les pays environnants.

Dans le cas de la guerre d'indépendance des États-Unis, qui débute officiellement avec les affrontements armés de Lexington et de Concord en avril 1775, il faut attendre un certain temps avant que des groupes de personnes partent en exil. La cause en est bien simple : au début de

la guerre les troupes révolutionnaires ne sont pas nombreuses et n'ont pas le contrôle d'un territoire élargi. De plus, elles sont trop occupées dans leurs premiers affrontements contre les troupes britanniques bien armées et entraînées (leur contingent en Amérique a été augmenté après les incidents causés au Massachusetts par les Fils de la Liberté) pour se mettre à attaquer leurs voisins soupçonnés d'être loyaux à la couronne (d'où le terme de loyaliste).

Au début de 1776, par contre, les troupes révolutionnaires sont plus nombreuses et se mettent à remporter plus de victoires; la plus notable étant le siège de Boston, à la suite duquel plus d'un millier de loyalistes furent expulsés. En mars 1776, les premiers réfugiés loyaux au roi George III arrivent au Canada.



Source de l'image : MILES, Henry Hopper. Canada East at the International Exhibition, Publié par l'auteur, Londres, 1862, p.31

La montée des persécutions et l'accélération de l'exil

Les persécutions à l'endroit des loyalistes commencèrent dès le début de la guerre d'indépendance. Lorsqu'une personne était soupçonnée d'être loyale à la couronne, elle se voyait retirer tout contrat ou toute charge publique. Puis, au fur et à mesure que les troupes continentales (les patriotes) grandissaient en nombre et prenaient de l'avance, les persécutions se firent plus graves.

En 1775, on pouvait observer au sein des Treize Colonies, la création de Safety Commitees (littéralement des comités de sécurité) qui harcelaient les familles soupçonnées d'être loyales à la couronne. Ces attaques étaient d'abord non violentes : on vandalisait les maisons et on humiliait parfois publiquement les pères de ces familles (notamment en les couvrant de goudron et de plume et en les faisant parader dans les rues); aussi toute publication provenant d'une personne jugée loyaliste était sans possibilité de défense.

Comme mentionné précédemment, c'est surtout en 1776 que l'on assista à une recrudescence de la violence, bien que celle-ci ne fut d'abord pas homogène dans les Treize Colonies. Les témoignages de l'époque commencent alors à parler de groupes de patriotes qui emprisonnaient, battaient et, parfois même, lynchaient ceux qui s'opposaient à l'indépendance.

Une enquête sur les atrocités des soldats britanniques sur le champ de bataille, pourtant ordonnée par le congrès continental de Philadelphie, démontra plutôt que les troupes continentales utilisaient la torture psychologique et physique ainsi que le viol sur les civils loyalistes.

De surcroît, comme la guerre est une opération coûteuse, d'autant plus que les troupes de Washington n'ont pas les moyens militaires dont dispose l'armée de George III, le congrès continental adopte une motion encourageant chacun des gouvernements à institutionnaliser la confiscation et la mise aux enchères des biens matériels (incluant les habitations) et des terres des loyalistes. Éventuellement, chacun des treize gouvernements appuya la motion du congrès et adopta de telles mesures, accélérant de beaucoup le mouvement d'exilés vers le Canada.

La création des camps de réfugiés

Dans les faits, les réfugiés de la guerre d'indépendance américaine ne s'exilent pas tous au même endroit. Les plus chanceux, les grands propriétaires terriens et les différents hommes de lettres des grands centres urbains (avocats, juges, médecins, par exemple) avaient pu conserver des relations politiques et de l'argent, ce qui leur permettait d'embarquer sur un navire et de quitter vers l'Angleterre. À noter qu'il s'agit tout de même d'un exil perturbant pour eux puisqu'un grand nombre d'entre eux n'avait jamais vu le pays de leurs ancêtres.

Pour ceux qui ne possédaient ni relations, ni moyens financiers, c'est-à-dire la plupart des quelques 60 000 exilés, le voyage serait plus difficile. Quittant la Nouvelle-Angleterre avec pour ainsi dire leurs vêtements comme seules possessions, ils pourraient tenter de passer par l'Est (en empruntant de petits navires ou en longeant la côte) afin d'atteindre la Nouvelle-Écosse. D'autres tenteraient de passer par l'Ouest, longeant la rivière Hudson et le Lac Champlain afin d'arriver au Québec. Cette deuxième option était relativement intéressante car autour de la Baie Missisquoi et plus loin sur la rivière Richelieu se trouvaient des installations et des troupes britanniques dans l'ancienne seigneurie de St-Armand ainsi qu'aux forts de St-John (aujourd'hui Saint-Jean) et de Sorel.

Ce voyage en lui-même est un défi de taille. Certains auront à traverser plusieurs centaines de kilomètres à pied et à travers la forêt sans source stable de nourriture. Ceux qui auront la malchance de partir en exil à l'hiver devront composer avec la neige et le froid et donc, risquer d'y perdre leur vie.

Leurs difficultés ne s'arrêtent pas là, puisque le gouvernement britannique et les autorités de la Province of Quebec ne planifient pas leur installation à long terme. Comme ils ont encore espoir de gagner la guerre, les gouverneurs Guy Carleton, puis Frederick Haldimand, optent pour des camps de réfugiés; une solution temporaire en attendant que les exilés puissent retourner chez eux.

Les difficiles conditions de vie et les lenteurs de l'appareil gouvernemental

De tels camps furent mis en place, de 1778 à 1784, à Saint-Ours, Verchères, Yamachiche (alors appelé Machiche), Berthier, Chambly, Nouvelle-Beauce et Sorel. Dès le premier jour des problèmes se présentèrent.

D'abord, tous les hommes de 16 ans et plus et étant en état de combattre pouvaient être appelés à se battre au sein de différents régiments loyalistes (Sir John Johnson's Regiment, King's Royal Regiment, King's Royal Rangers, etc.) qui soutiendraient les troupes britanniques dans leurs attaques au sud. De par ce fait, c'était surtout les femmes qui étaient laissées en charge des jeunes enfants, des malades et des vieillards et de leur subsistance.

Il n'y avait à ce moment là aucune organisation internationale pouvant leur venir en aide, ni convention internationale sur le traitement des réfugiés. En théorie, les exilés devaient se voir construire des campements, attribuer des lits et recevoir des rations de nourriture sur une base régulière. Cependant, ces dits traitements variaient grandement d'un camp à un autre. De surcroît, les cas de pneumonie, de dysenterie et de petite vérole se faisaient communs et la mortalité y était élevée. Avec le temps, de nombreux problèmes d'ordre psychologique

se développèrent : les témoignages rapportent de nombreux cas de séparations, d'effondrement émotionnel, de suicides et même de des infanticides.

En dernier lieu, bien que les séjours en camp se fassent beaucoup plus longs que prévu, les possibilités d'améliorer son sort se faisaient rares. Les plus chanceux vivaient dans des camps près de villages où ils pouvaient vendre leurs services comme domestique pour faire un peu d'argent. Les autres devaient tenter de se procurer ou de se fabriquer des métiers à tisser pour vendre des étoffes. Aucune autre source de revenu ne leur était offerte.

Entre espoirs et déception

Comme mentionné plus haut, les camps de réfugiés se devaient être des solutions temporaires le temps que l'on gagne la guerre. Toutefois, à partir de 1780, il devient assez clair que les révolutionnaires l'emporteraient. On dut alors penser à d'autres solutions pour le placement des loyalistes.

Sir Frederick Haldimand, succédant à Guy Carleton comme gouverneur de la Province of Quebec, apporta l'idée d'ouvrir à la colonisation loyaliste des bandes de terre le long de ce qui deviendrait plus tard le Haut-Canada et l'Ontario, notamment près de Niagara, de la Baie de Quinte et de la pointe du Saint-Laurent. Près de 7 500 loyalistes s'y installeront.

D'autres suivront la voie de l'Est, allant à la Baie des Chaleurs et dans cette partie de la Nouvelle-Écosse qui deviendrait plus tard le Nouveau-Brunswick.

Sur ces deux plans de relocalisation, il y eut peu de débats et d'obstacles. Pour ce qui est de l'idée de laisser des réfugiés coloniser le sud du Québec alors là, les discussions furent vives. Certains considèrent qu'il s'agit d'une bonne façon de créer une zone tampon protégeant la vallée du Saint-Laurent d'éventuelles attaques de ce nouveau voisin, les États-Unis d'Amérique, qui naît officiellement après la signature du traité de Paris en 1783. D'autres, comme Haldimand, pensaient qu'il ne s'agirait que d'une autre façon de chatouiller la nouvelle république et de la pousser à une autre guerre contre ce qui restait de l'empire britannique en Amérique du Nord. Pour lui, il valait mieux attendre un peu, puis y installer des Canadiens-Français qui ne posaient pas le même risque de frictions.

Au final, c'est la première option qui l'emporta et qui se matérialisa par l'adoption, peu après la mort de Frederick Haldimand en 1791, de l'acte constitutionnel qui officialisa la création des Eastern Townships of Quebec et permettait aux réfugiés loyalistes, dont certains attendaient depuis plus de 15 ans dans les camps de réfugiés, d'obtenir des terres au Bas-Canada.

Pour les exilés, les difficultés ne s'arrêtent pourtant pas là. Les lenteurs gouvernementales entourant l'ouverture des cantons et la concession de terres font en sorte que peu d'individus peuvent commencer, du moins légalement, à exploiter leurs terres avant encore plusieurs années (en 1794 pour les plus chanceux, de 1796 à 1802 pour la plupart d'entre eux). Encore là, quand il est enfin temps d'exploiter la terre, celle-ci est sauvage, complètement boisée et, selon l'endroit, de qualité inégale. Ceux qui avaient déjà tant souffert devaient, pendant encore quelques années, s'efforcer à gagner leur vie en transformant les cendres d'abatis en potasse et l'amener à Montréal par chaloupe ou chaland pour la vendre.

De surcroît, les nouveaux habitants des Cantons de l'Est souffraient d'une représentation inadéquate au parlement (ils n'ont que 2 élus pour un territoire s'étendant de Sorel à Lévis et ce jusqu'en 1829), ainsi que d'un réseau routier mal entretenu et parfois inexistant, du moins jusqu'à l'arrivée du chemin de fer dans les années 1850. Les United Empire Loyalists, terme auquel leurs descendants s'identifient aujourd'hui, traversèrent un exil violent, un processus migratoire difficile et devinrent les fondateurs de cette région encore riche de leur langue, de leur culture et de leur architecture.

BIBLIOGRAPHIE



COLL. «Loyalists at the outbreak of the Revolution, 1775-1776», National Humanities Center, Research Triangle Park, 1992, 6 pages.

GALLO, Marcus. *Property Rights, Citizenship, Corruption, and Inequality: Confiscating Loyalist Estates during the American Revolution*, John Carroll University, 2019, 38 pages.

HOOCK, Holger. *Scars of independence: America's Violent Birth*, Crown Editors, New-York, 2017, 533 pages.

KESTEMAN, J.-P., SOUTHAM, P. et SAINT-PIERRE, D. *Histoire des Cantons de l'Est*, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1998, 802 pages.

OSTIGUY, Raymond. «Le Richelieu : un survol historique», *Histoire Québec*, vol. 22, n° 1, 2016, p.25-27.

SAINTE-ARNEAULT, Jean-Claude. «De Saurel à Sorel en passant par William-Henry», *Cap-aux-Diamants*, n° 29, printemps 1992, p.51-56.